Image not found or type unknown

Délai pour relouer après une resiliation de mandat

Par **NICA**, le **10/04/2016** à **14:43**

Bonjour,

J'ai mis un bien en location dans une agence le 16 mars en signant un mandat exclusif de location et un mandat de gestion. Cependant j'ai signé ces contrats sans les lire car l'agent immobilier me préssait et à la relecture je me suis aperçue qu'il a des clauses avec lesquelles je ne suis pas d'accord, notamment une disant que je renoncais à mon droit de retractation. Dans un délai de 15j j'ai envoyé une lettre avec A/R demandant la resiliation du mandat. Cette resiliation à été acceptée par l'agence.
Ma question étant , quel est le délai que je dois respecter avant de remettre ce bien à la location?

Merci d'avance pour vos réponses

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés